

Octobre au cinéma La mouvance révélatrice d'une démocratie en péril

Gilles Marsolais

Number 93-94, Fall 1998

Cinéma et engagement – 2

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/24149ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

24/30 I/S

ISSN

0707-9389 (print)

1923-5097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Marsolais, G. (1998). Octobre au cinéma : la mouvance révélatrice d'une démocratie en péril. *24 images*, (93-94), 20–22.

Octobre au cinéma

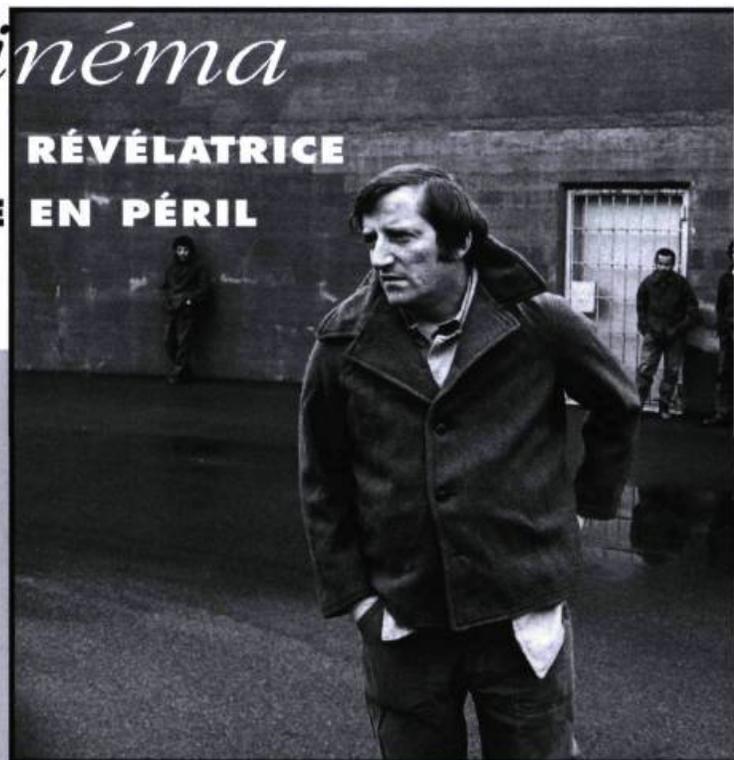
LA MOUVANCE RÉVÉLATRICE D'UNE DÉMOCRATIE EN PÉRIL

PAR GILLES MARSOLAIS

Depuis quelques années, sur le mode romantique, un peuple prenait conscience de son existence et se mettait à rêver de prendre en main son destin. Ce rêve était soutenu par les poètes et les chansonniers, et ponctué des actions d'éveil de la première vague du FLQ, dont les militants étaient eux aussi plus romantiques que révolutionnaires même si leur révolte se réclamait de Karl Marx, Frantz Fanon et Ernesto «Che» Guevara. Le rêve était beau, jusqu'à ce que les événements d'octobre 1970 somment le peuple québécois de passer à l'âge adulte. Le réveil fut d'autant plus brutal que celui-ci sortait d'une période d'euphorie et que la violence de ces événements contrevenait à une tradition et à une mentalité foncièrement pacifiques (au point que les premières actions connues du FLQ paraissent déconnectées de la réalité).

Les faits sont maintenant documentés. En octobre 1970, à la suite de l'enlèvement d'un attaché commercial britannique et d'un politicien québécois par le Front de Libération du Québec, le gouvernement canadien, prétextant la possibilité d'une insurrection armée (alors que le FLQ avec ses moyens limités ne représentait pas une menace réelle pour les deux paliers de gouvernement, québécois et canadien), déterra une vieille loi datant de 1918 et s'en servit pour abolir les libertés civiles et dépêcher ses troupes au Québec. Cette opération menée par 12 000 militaires et policiers se solda par 30 000 «intimidations» perpétrées à l'occasion de ratissages de quartiers, des milliers de perquisitions sauvages et l'arrestation arbitraire de 500 personnes. Plusieurs d'entre elles, soumises à diverses humiliations et même à des simulacres d'exécution, furent incarcérées jusqu'à trois mois, dans l'isolement complet. Toutes furent relâchées sans qu'aucune accusation ne soit finalement portée contre elles.

S'ils ont d'abord provoqué une réaction compréhensible de peur et de repli sur soi au sein d'une population peu politisée, ces événements auront finalement joué un rôle de catharsis et permis au peuple québécois et à ses institutions d'accéder à plus de réalisme. En se substituant au romantisme, ce réalisme politique aura contribué à préciser un objectif commun, à refaçonner un idéal. Octobre 70 a donc joué au Québec un rôle déterminant. On y revient périodiquement, non par nostalgie, mais parce que ce moment historique constitue le sésame, la clef indispensable à la compréhension du Québec contemporain et de ses aspirations.



Jean Lapointe dans *Les ordres* de Michel Brault, un film qui donne aux événements d'octobre 70 une portée universelle.

Il aura fallu patienter quelques années et compter sur l'acharnement de quelques-uns pour qu'existe sur film une mémoire articulée de ce moment décisif de l'histoire du Québec. Plutôt que de répertorier tous les films qui ont pu y faire allusion, arrêtons-nous à quelques titres et réalisateurs qui témoignent des formes de l'engagement au cours des dernières décennies. Mentionnons d'abord *Action: The October Crisis of 1970/ Les événements d'octobre 1970* de Robin Spry, produit en 1973 par l'ONF et réalisé à partir du matériel filmé par des cinéastes maison et surtout par CBC, la télévision de Radio-Canada à Toronto, dans le but de restituer soi-disant objectivement les faits. Robin Spry a aussi réalisé *Reaction: a Portrait of a Society in Crisis*, un moyen métrage axé sur les témoignages de divers citoyens à l'issue des événements. Ce fut là tout «l'effort de guerre» de l'ONF, un organisme censé rendre compte de la diversité et de l'activité au Canada. Malgré certaines naïvetés («Les francophones veulent empêcher les anglophones de parler anglais»: un lieu commun relevant d'une politique de désinformation encore largement répandu au Canada anglais), malgré un ton paternaliste et moralisateur (relent d'une mentalité coloniale britannique qui estime que les francophones ont besoin d'être guidés), malgré une optique qui colle de trop près à la thèse officielle, tout en usant parfois de qualificatifs dévalorisants, et malgré une conclusion mi-raisin, Robin Spry, un anglophone sensible à la spécificité et aux aspirations du Québec, s'est acquitté honorablement de sa tâche en contextualisant, dans un long préambule, la signification de ces événements et en les situant dans une perspective historique remontant aux origines d'une guerre coloniale qui a façonné la mentalité du peuple québécois et qui pèse encore sur ses institutions. De sa part, faire ce précieux documentaire dans le mouvement de ressac



du Canada anglais à l'endroit du Québec, c'était une forme d'engagement.

Il y eut aussi *Les ordres* (1974) de Michel Brault, Prix de la mise en scène à Cannes, en 1975, et considéré comme un classique du cinéma québécois. Produit avec peu de moyens et au prix de nombreuses difficultés dans le cadre de l'industrie privée, ce chef-d'œuvre qui réalise une fusion exemplaire de l'approche documentaire et de la fiction en explorant des niveaux de narration inédits, bouleverse encore aujourd'hui les jeunes générations qui le reçoivent avec émotion et révolte, découvrant à travers lui un abus de pouvoir inacceptable de la part du gouvernement canadien et des courants fédéralistes du Québec qui l'ont appuyé. Même s'il ne cherche pas à répondre d'un point de vue politique à certaines questions concrètes concernant les coupables et leurs motivations, il s'avère que le détour par la fiction

et le regard humaniste de Michel Brault, à travers la trajectoire de quelques individus représentatifs pris dans la tourmente, étaient alors tout à fait appropriés pour sensibiliser le spectateur à cet abus de pouvoir, à cette entorse à la démocratie, et incidemment pour illustrer cette mise en scène militaro-politique par laquelle l'armée canadienne fut dépêchée au Québec et les citoyens privés de leurs libertés civiques, bref pour rendre compte d'une façon lucide de ce qui est apparu après coup comme une répétition pour un scénario à venir plus élaboré.

Le film de Michel Brault donne à ces événements une portée universelle, alors que le documentaire de Robin Spry confirme *a posteriori* le bien-fondé d'une lecture critique d'événements plus récents voulant, notamment, que l'exploitation des revendications des Mohawks et des visées sécessionnistes des galganovistes¹ issus du mouvement Alliance Québec, financé par Ottawa, procède de ce même scénario de déstabilisation violente de la société québécoise. En d'autres termes, si la démocratie fut en péril en 1970, ce n'était pas à cause de l'action isolée de quelques felquistes, mais bien du fait de l'abus de pouvoir perpétré par le gouvernement canadien qui prit en otage l'ensemble du peuple québécois, sous le prétexte de la raison d'État, et qui, incidemment, favorisa un incroyable magouillage sur le plan électoral. Les événements récents, qui s'accompagnent d'un durcissement de la non-reconnaissance de l'existence même du peuple québécois par le Canada anglais, s'inscrivent dans une même stratégie antidémocratique. Ne pas le reconnaître, en ayant recours à la langue de bois, c'est se mettre la tête dans le sable, c'est adopter la politique de l'autruche.

Que *Les ordres* ait vu le jour tient presque du miracle et illustre le fait que les conditions de l'engagement varient au fil du temps en fonction des circonstances ou de l'évolution des mentalités. Le film

a été conçu alors que s'exerçait une politique de censure directe sur la production cinématographique, notamment à l'ONF à l'initiative du commissaire Sydney Newman qui venait d'interdire à la diffusion plusieurs films dont *On est au coton* de Denys Arcand et *24 heures ou plus...* de Gilles Groulx. De la part de Michel Brault, le détour par la fiction procédait donc d'une forme de réalisme, en même temps qu'il répondait à des raisons éthiques, face aux victimes de la Loi des mesures de guerre (promulguée par le gouvernement libéral de Pierre Elliott Trudeau) qui s'étaient confiées à son magnétophone au cours de son enquête et face au spectateur qui n'aurait pas accepté psychologiquement ni reçu comme vraisemblable la restitution brute de leurs témoignages accablants. Ces limitations sont à l'origine d'un mode renouvelé de la fiction (la «fiction documentée»), qui mise sur la conscience de la représentation et qui est porteuse d'un véritable point de vue, tout en reliant ici le témoignage individuel au drame collectif.²

D'une façon symptomatique, après l'arrivée au pouvoir du Parti québécois et l'échec prévisible du référendum de 1980, le cinéma québécois a fait l'impasse sur les événements d'octobre 70, en parfait synchronisme avec le repli sur soi d'une bonne partie de la génération des babyboomers, avant que le flambeau ne soit repris de façon pertinente par Pierre Falardeau, dans les années 90.

Octobre... vingt ans après

Le Québec qui veut accéder à la souveraineté ou à l'indépendance par les moyens démocratiques n'a pas une culture de la violence armée. À cet égard, *Octobre* (1994) offre la particularité de cerner de l'intérieur les motivations de quelques membres du FLQ pour passer à l'action et d'analyser leur attitude face à la violence. Il exploite la tension dramatique propre au huis clos qu'il cerne, fondé sur une unité de lieu, de temps et d'action. À travers un dispositif propre au cinéma de fiction mais éloigné de tout esthétisme, à l'intérieur duquel Falardeau confirme ses talents de metteur en scène et de directeur d'acteurs, ce huis clos centré sur une prise d'otage est filmé presque comme un documentaire en collant de façon nerveuse à ses personnages.

Même s'il a été scénarisé avec le concours de l'ex-felquiste Francis Simard, le film est discret sur la mise en contexte (social, politique, historique), afin d'universaliser le propos et parce qu'il ne s'agit pas de singulariser cette action ni de la transformer en haut fait d'armes. Au contraire, l'entreprise de Falardeau vise, à partir d'elle, à proposer un débat philosophique tournant autour de la question: «A-t-on le droit de tuer pour des idées, pour défendre un concept de liberté?» Et, comme on n'est pas à Paris, le débat est lancé dans un contexte qui nous est familier, l'Est de la grande région mont-réale, ce qui n'enlève rien à sa validité.

Dès lors, on mesure mieux l'aberration de la campagne du sénateur Philippe Dean Gigantès, au fédéral, visant à interdire la production de ce film et la participation de Téléfilm Canada à son financement. Cette tentative de censure directe, apparentée au courant maccarthyste des années cinquante aux États-Unis, aura permis de rappeler la distance qu'il importe de maintenir entre le Pouvoir et les organismes qui en dépendent, dans une société démocratique. Ainsi, c'est le rôle de Téléfilm Canada d'accepter ou de refuser les scénarios qui lui sont soumis, mais non celui du Parlement qui doit

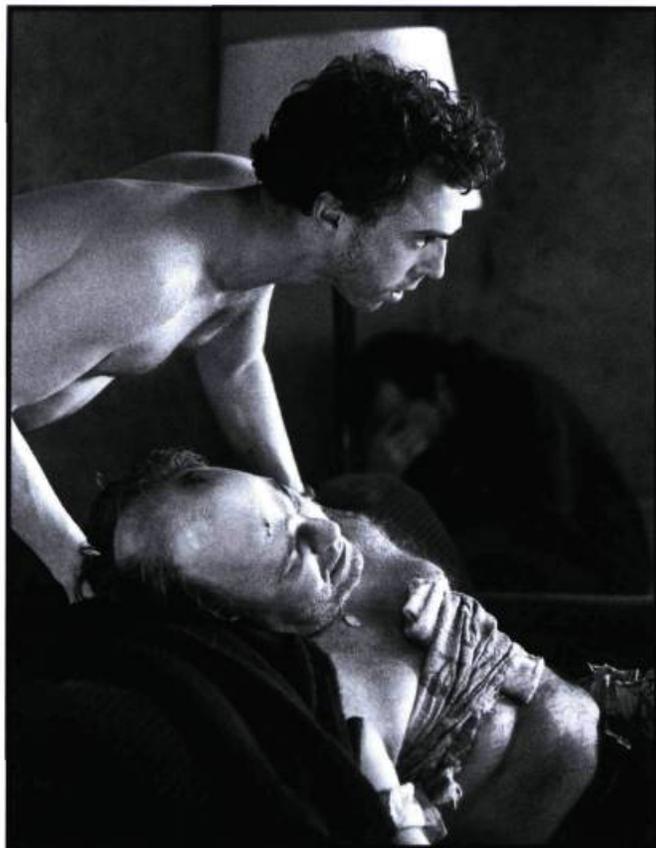


PHOTO : JEAN-FRANÇOIS LEBLANC

Un felquiste (Denis Trudel) avec le ministre Pierre Laporte (Serge Houde) dans *Octobre* de Pierre Falardeau.

se contenter de veiller à la bonne gestion globale de ces organismes sans intervenir dans leur fonctionnement au quotidien. Rappelons dans la foulée que le pendant québécois de Téléfilm à l'époque, la SOGIC, alors dirigée par Charles Denis, un membre du Parti libéral proche du premier ministre Robert Bourassa qui fut lui-même directement impliqué dans la Crise d'octobre avec son homologue Pierre Elliott Trudeau, avait pour sa part obstinément refusé de participer au financement du projet malgré les avis favorables de tous les comités de lecture. Dans ce cas, l'intervention politique directe dans la gestion quotidienne d'un organisme avait déjà eu lieu en amont. C'est dire à quel point, ici comme ailleurs, les conditions se durcissent pour un cinéaste qui ose offrir un point de vue engagé sur le monde.

Loin de faire l'apologie du meurtre, selon les allégations naïves du sénateur Gigantès, ce film est engagé par le débat moral qu'il pose avec lucidité, et surtout parce qu'il ose reformuler la question en remontant au sommet de la pyramide: si l'acte de tuer pour ses idées est injustifiable en soi, les politiciens, les élus du peuple sont-ils quant à eux justifiés de sacrifier l'un des leurs (en l'occurrence un ministre du gouvernement) à la soi-disant raison d'État? C'est cet os, disqualifiant la conduite de nos dirigeants, que les censeurs ont avalé de travers.

Pourtant, dans son documentaire de 1973, Robin Spry aborde la même question à travers la magnifique intervention de René Lévesque qu'il a su préserver, au cours de laquelle celui-ci, soucieux de sauver la vie d'un second otage, dénonce clairement l'argument

bidon de la raison d'État, qu'il qualifie de porte ouverte au fascisme, et il établit la responsabilité directe de Pierre Elliott Trudeau dans la mort du premier otage par sa ligne dure et sa politique de provocation. Qui plus est, le représentant de la gauche démocratique au Canada, T.C. Douglas, abonde dans le même sens. Décidément, il y en a qui ont la mémoire courte...

Incidentement, aucun de ces films ne se risque à analyser la part de manipulation qui a entouré le dérapage de cette crise, récupérée par le gouvernement fédéral, en profitant de la faiblesse du jeune premier ministre du Québec, Robert Bourassa, et de l'ambition du maire de Montréal, Jean Drapeau. Comme à l'occasion de la récente crise d'Oka et de ses suites, il serait naïf de penser que la GRC s'est contentée de suivre les événements à la télévision, et on ne peut qu'être frappé par la différence de traitement réservé aux parties en cause par le gouvernement fédéral, encore aujourd'hui, ne serait-ce qu'au chapitre du «maintien de l'ordre» et de l'affirmation de son autorité sur tout le territoire canadien (incluant les réserves amérindiennes qu'il a lui-même créées et qui relèvent de sa juridiction). Dans *La liberté en colère* (1994), Jean-Daniel Lafond tente bien de soulever le voile à l'occasion d'une rencontre réunissant quatre anciens felquistes, dont Pierre Vallières et Charles Gagnon, compagnons de la première heure qui se sont séparés au lendemain de la Crise d'octobre, et qui sont toujours aussi divisés quant à l'appui à apporter ou non au PQ, ainsi que Robert Comeau et Francis Simard. Placé sur la défensive par l'argumentation de Pierre Vallières qui démolit la thèse officielle de la mort du ministre Pierre Laporte et partant la responsabilité collective assumée par la cellule Chénier à laquelle appartenait Francis Simard, celui-ci se contente d'opposer un silence lourd de sous-entendus, avant de lâcher: «On l'a kidnappé, on l'a séquestré, puis il est mort». Cette formulation ambiguë, et elliptique, accrédite la thèse de l'accident et elle laisse la porte ouverte à des suppositions diverses, au contraire du film de Falardeau, qui endosse la version de Simard et qui semble plus affirmatif, tout en pratiquant lui aussi l'ellipse au cours de la séquence évoquant cette mort. Quoi qu'il en soit, à part ce passage révélateur, le film de Jean-Daniel Lafond ne fait pas tellement avancer le débat. Aussi, restait-il à réaliser un film sur les suites et les retombées d'Octobre 70, c'est-à-dire un film politiquement incorrect qui aurait la lucidité et le courage d'aborder les vraies questions sur le plan politique, en désignant clairement les intérêts, les enjeux et les groupes en présence. Cela suppose une forme d'engagement qui n'existe sans doute plus, comme le suggère le contenu même de ce dossier, ou qui n'aurait plus la possibilité de s'exprimer... ■

1. Mouvement extrémiste associé à Howard Galganov, un sioniste qui voudrait diviser le territoire du Québec à l'image des territoires palestiniens occupés par Israël, avec ses zones protégées (et ses couloirs grillagés?) au profit des fédéralistes qui voudraient rester rattachés au Canada, advenant la victoire d'un vote démocratique en faveur de l'indépendance du Québec, et qui emploie l'essentiel de ses énergies à développer la paranoïa chez les anglophones en leur faisant croire à l'imminence d'une «menace pour leur sécurité» (!) et en créant chez eux un climat propice à une incitation à la violence. Sous d'autres cieux, on qualifierait ce discours de propagande haineuse; au Canada, au contraire, Ottawa ne se cache même plus pour financer officiellement ces galganovistes qui ont, ouvertement cette fois, pris le contrôle d'Alliance Québec, grassement subventionné à même nos taxes et impôts.
2. Pour en savoir plus sur cette notion de «fiction documentée» et sur les films de Michel Brault et de Robin Spry, voir Gilles Marsolais, *L'aventure du cinéma direct revisitée*, Laval (Québec), Éd. Les 400 coups, 1997, 368 p.